

Le développement local en Europe

Bilan et perspectives après la crise



Marjorie Jouen

Marjorie Jouen est Chef de cabinet adjointe de la Présidente du Comité des Régions (Bruxelles). Elle est également conseillère à Notre Europe pour les questions relatives à la politique de cohésion, aux emplois d'initiative locale et au développement rural. Elle a été membre de la Cellule de prospective de la Commission européenne (1993-1998), chargée des questions territoriales et sociales ; Chef du département « Affaires européennes » à la DATAR (1998-1999) ; Chef du Bureau « Union européenne - adhésions » à la DG Trésor au ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi (2002-2005) et membre du Cabinet du Président du Comité des Régions (2006-2008). Marjorie Jouen est diplômée en sciences politiques (1979) et ancienne élève de l'ENA (1989).

Le développement local fait partie de la panoplie des instruments de la politique de cohésion européenne depuis bientôt 20 ans. Perçu par les uns comme l'avant-garde d'une économie post-industrielle, par les autres comme un projet insignifiant déconnecté des réalités, il s'est avéré être à l'origine de la renaissance inattendue de territoires voués au déclin. Promu avec succès au cours des années 1990, il a été un peu oublié au tournant du siècle lorsque les projecteurs se sont braqués sur la compétitivité pour relever les défis de l'économie de la connaissance et de la globalisation.

Depuis la mi-2008, la perspective d'une crise longue et multiforme aggravée par de fortes contraintes environnementales et énergétiques a fait resurgir en Europe le réflexe de la proximité. Dans ce contexte, la Commission européenne a retenu dans ses conclusions au 5^{ème} Rapport Cohésion le développement local comme l'une

des modalités possibles d'utilisation des fonds structurels, afin de renforcer la cohésion dans certains quartiers urbains, groupes, voire territoires à l'écart de la dynamique des centres, et de contribuer aux objectifs de la stratégie Europe 2020.

Près de 30 ans après les premières études menées en Italie centrale et au Royaume-Uni, que sait-on du développement local ? Pourquoi l'Union européenne s'y est-elle intéressée ? Quel rôle a-t-il joué dans le développement régional européen ? Qu'a-t-on appris des meilleures politiques de soutien ? Quel avenir a-t-il dans le cadre de la politique de cohésion et des politiques de relance nationales ?

Ce Bref s'appuie notamment sur une étude menée par une équipe d'experts coordonnée par Marjorie Jouen, à la demande de la Commission européenne (DG REGIO) d'octobre 2009 à avril 2010.

Que sait-on du développement local ?

Une définition empirique

Au début des années 1980, dans les pays développés durement frappés par la crise des industries traditionnelles, certaines régions ou petites villes ont renoué avec la croissance sous la forme de création de petites entreprises et de nouveaux services à la population, en valorisant leur potentiel local humain, naturel ou historique. Ce phénomène intrigant, à contre-courant des vastes pro-

jets d'infrastructures et des grandes manœuvres pour attirer les investissements étrangers, a donné lieu à de nombreux récits explicatifs, mettant en exergue la particularité circonstancielle de son émergence. En l'absence de texte fondateur théorique unique, le développement local ressort donc d'une définition empirique empruntant à la sociologie, l'économie, la science politique et la géographie.

Cette définition met en avant plusieurs éléments également déterminants : le lieu – souvent un bassin de vie, un «pays», une vallée, un bassin d'emploi, un quartier, mais rarement une circonscription administrative –, les partenaires multiples issus des secteurs public, privé et associatif et les méthodes collaboratives autour d'un projet fédérateur.

Ainsi, le développement local décrit-il des stratégies intégrées territorialisées mobilisant un grand nombre d'acteurs locaux sous forme de partenariat, en vue d'atteindre à court terme une amélioration des conditions de vie et de travail pour les populations locales et s'inscrivant à plus long terme dans la recherche d'un changement structurel.

Son succès s'explique par sa capacité à répondre à des problèmes de proximité, en mobilisant au mieux les ressources locales (humaines et financières) et les ressources externes accessibles (financement public ou privé) de manière à tracer une voie de mieux-être et de prospérité éventuellement reproductible et exportable.

Une telle complexité différencie clairement le développement local d'autres types d'actions ou de réalisations initiées «par en haut», destinées à créer de nouveaux emplois ou de nouvelles activités. Autrement dit, tout ce qui est local, qu'il s'agisse des politiques menées par les municipalités ou par des autorités infrarégionales (comme les départements en France), ou des conséquences géographiquement localisées de décisions prises au niveau national ou par des opérateurs économiques externes, ne s'apparente pas forcément au développement local et, dès lors, ne produit pas

les mêmes effets sur l'emploi, la cohésion sociale ou l'autonomie des populations.

Plusieurs écoles de pensée

Si l'on se réfère à la littérature académique sur le sujet, il n'y a pas à proprement parler de théories du développement local mais plutôt, parmi les théories d'économie régionale, des écoles de pensée qui proposent une reformulation de la théorie générale en se focalisant sur ses aspects locaux. On peut citer notamment les tenants du «développement par en bas», qui plaident pour une prise de contrôle par les communautés locales et les régions de leurs propres ressources et institutions pour créer des emplois durables, le réinvestissement de l'épargne sur le territoire dans des PME locales à forte intensité de main d'œuvre, et la définition de schémas de développement sur mesure. Cette approche donne au développement local une fonction complémentaire ; elle ne remet pas en cause les fondements économiques sur lesquels se basent les autres modèles de développement.

D'autres chercheurs ou praticiens se placent dans une posture plus radicale mettant en exergue les bénéfices d'une production locale de biens et services pour une consommation locale, afin de réduire la dépendance externe d'un territoire vis-à-vis des grandes firmes ou des régions dominantes. A ceux-ci sont venus s'ajouter récemment les partisans de la «smart growth» américaine, dont la version française pourrait être la «décroissance», et qui justifient une production alimentaire et énergétique de proximité par un souci de réduction des émissions de gaz à effets de serre.

IN LOCO Algarve - Serra do Caldeirão, Portugal

Partant d'une équipe de jeunes issus de la région, pour la majeure partie des femmes, engagés comme animateurs afin de stimuler le développement local dans les collines de l'intérieur de l'Algarve centrale, IN LOCO a évolué et est devenu un réseau d'agents de développement local exerçant plusieurs fonctions clés: information, médiation, appui et promotion de l'esprit d'entreprise. Initialement soutenu par le programme européen de développement rural LEADER, l'organisation est à présent autonome. Elle est à l'origine de projets innovants dans les domaines de l'agriculture artisanale, de l'agroalimentaire, de la restauration, du tourisme rural, de la formation professionnelle, de l'artisanat, des services aux personnes, des associations, des organisations de producteurs, de la conservation de la nature et des foires locales.

Pourquoi l'Union européenne s'y est-elle intéressée ?

Une piste d'avenir pour des territoires délaissés ou menacés

A ses débuts, la recherche sur le développement local tentait de déceler des pistes alternatives à l'épuisement du « modèle classique » de développement industriel, tel qu'il était promu dans les années 1960 et 1970. Si elle n'a jamais été guidée par une pure spéculation intellectuelle, en revanche elle s'est développée dans un climat intellectuel encore très empreint des thèses autogestionnaires issues de mai 68 et des idéaux socio-chrétiens.

En Europe, la quête de solutions nouvelles pour le développement était d'autant plus pressante dans les années 1980 que la perspective d'adhésion du Portugal et de l'Espagne posait clairement deux problèmes à la Communauté européenne des Dix : celui de la reconversion des industries traditionnelles concurrencées par les nouveaux arrivants disposant d'une main d'œuvre peu coûteuse d'une part ; celui du freinage de l'exode rural et du niveau irrémédiable de dépeuplement atteint par certaines régions d'autre part.

Les décideurs politiques et administratifs européens ont vite compris le bénéfice qu'ils pouvaient tirer du démontage du mécano du développement local. Ils allaient pouvoir proposer un nouvel avenir à quelques territoires se sentant délaissés ou menacés par les progrès de la construction européenne : en majorité des zones en reconversion industrielle et en déclin rural, éligibles aux « objectifs 2 et 5b »¹ de la politique de cohésion entre 1989 et 1999.

Des programmes à caractère plus ou moins expérimental

L'aspect novateur de la démarche et la spécificité des bénéficiaires expliquent dans une certaine mesure que l'appui au développement local ait principalement pris la forme d'une myriade de programmes à caractère plus ou moins expérimental au cours des années 1990 : actions innovatrices, projets-pilotes, programmes d'initiative communautaire. Fortement associé à la cohésion économique et sociale au début, le soutien au

développement local s'est ensuite focalisé sur la lutte contre le chômage et plus tard sur l'inclusion sociale. Les programmes étaient cofinancés tantôt par le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional), le FSE (Fonds Social Européen) ou le FEOGA-orientation (Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole), en fonction des territoires, des groupes et des buts visés. Ils ont pu atteindre certaines années jusqu'à 5% du montant total des fonds structurels.

Le changement des priorités politiques à la fin des années 1990, avec la préparation de l'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale, le souci de tirer meilleur parti de l'économie de la connaissance et la moindre acuité du problème du chômage, a entraîné la désaffection des dirigeants politiques pour le développement local considéré comme peu porteur sur le plan des retombées médiatiques.

A partir de 2000, la poursuite du soutien au développement local s'est réalisée presque exclusivement à travers trois programmes d'initiative communautaire, dans une logique plus sectorielle : URBAN pour la politique régionale, EQUAL pour la politique sociale et d'emploi, LEADER pour la politique de développement rural.

D'une programmation à l'autre, la situation d'ensemble est devenue à la fois plus floue et plus compliquée. Le faible nombre des projets associés au développement local et l'absence de relais politique fort lui ont fait perdre son caractère exemplaire et didactique au regard d'autres programmes de développement territorial. Par ailleurs, les opportunités pour les groupes locaux ou les porteurs de projets dans les régions se sont réduites. Les critères d'éligibilité ont privilégié de plus en plus la compétitivité économique ; les contraintes financières plus strictes ont paru souvent disproportionnées aux candidats par rapport aux sommes engagées ; l'absence de soutien méthodologique au niveau européen n'a guère incité de nouvelles régions à tenter l'aventure. L'évolution des volets transnationaux et interrégionaux du programme INTERREG, devenu « objectif de coopération territoriale » dans la programmation 2007-2013, illustre bien cette situation.

¹ La politique de cohésion comporte un certain nombre « d'objectifs » de développement correspondant à des situations régionales spécifiques. Au fil des programmations, leur numérotation ou leur contenu a changé mais on se réfère généralement à « l'objectif 1 » pour désigner les régions les plus en retard dont le PIB/habitant est inférieur à 75% de la moyenne européenne. Entre 1989 et 1999, « l'objectif 2 » visait les zones en restructuration industrielle et « l'objectif 5b » les zones rurales en déclin.

Merseyside Pathways, Royaume-Uni

Il s'agit d'une tentative rare d'application à l'échelle de toute une région métropolitaine, celle de Liverpool ayant enregistré au cours des années 1980 le recul du PIB/habitant et de l'emploi le plus rapide de l'UE, d'un modèle de développement local intégré dans les quartiers défavorisés. Le programme mené dans le cadre de «l'objectif 2» de la politique de cohésion visait la création d'emplois via le renforcement des capacités des partenariats locaux. 38 zones avaient été identifiées, regroupant chacune près de 500.000 habitants. Des groupes de partenariats locaux incluant des habitants aussi bien que des acteurs socio-économiques ont été chargés d'élaborer des stratégies locales. Cette approche a d'abord permis de 1994 à 1999 de changer les mentalités et de redonner confiance en l'avenir aux habitants des zones défavorisées. Cet esprit a perduré durant le second volet du programme, qui a donné naissance à des structures durables sous la forme de centres d'emploi, d'entreprises et de formation et du réseau d'entreprises sociales du Merseyside, qui a survécu au programme.

Quel rôle a-t-il joué dans le développement régional européen ?

C'est sous la forme d'une liste d'objectifs assignés aux mesures de soutien au développement local dans le cadre de la politique de cohésion, que la Commission a explicité pour la première fois en 1994² ce qu'elle attendait du développement local. Il devait permettre :

- de sensibiliser les décideurs à l'importance des investissements doux et des facteurs immatériels dans le processus de développement territorial et ainsi, de rééquilibrer la prééminence des infrastructures lourdes dans les interventions européennes ;
- d'émanciper les populations sur le terrain, en leur donnant des méthodes pour prendre en mains leur propre avenir et les aider à participer pleinement au mouvement d'intégration européenne ;
- d'accélérer l'apprentissage du développement durable au plus bas niveau de gouvernance, en postulant une diffusion par imitation à d'autres territoires similaires et aux niveaux de gouvernance supérieure (provincial ou départemental, régional, national).

Par la suite, l'apport du développement local a été souvent analysé dans les rapports d'évaluation. Ils en ont identifié le contenu, même s'ils ont buté sur la petite taille des réalisations, la difficulté de standardiser l'approche et plus généralement l'impossibilité de soumettre le développement local à une analyse classique de performance économique. Une étude de 2004 consacrée au programme LEADER résume assez bien les différents types d'impacts positifs constatés : une meilleure exploitation des ressources locales, une augmen-

tation du capital social, un processus d'apprentissage interactif, une acquisition de compétences par la population, un progrès dans la gouvernance locale et régionale, une efficacité accrue dans la mise en œuvre des programmes et la gestion des fonds.

Plus généralement, au niveau micro-économique, le développement local permet à une société et une économie locales de surmonter les défaillances du marché, d'améliorer le capital territorial et les compétences locales, de faciliter la prise de responsabilité. Il rejaillit positivement sur la qualité de vie, les aménités, la cohésion sociale locale et la démocratie.

Au niveau macro-économique, il faut se placer sur une longue période pour apprécier l'apport du développement local. Ainsi on peut légitimement considérer que la robustesse de certaines économies au tournant du siècle, en dépit de l'éclatement de la bulle spéculative informatique, trouve son origine dans des choix stratégiques inspirés par la pratique du développement local dès le début des années 1990, par exemple dans les Asturies en Espagne ou dans l'Ouest irlandais. L'attractivité grandissante de certaines zones rurales qui semblaient irrémédiablement vouées à l'abandon peut aussi être reliée aux effets catalyseurs du développement local sur la population et l'économie, par exemple dans le Limousin et Midi-Pyrénées (France) ou dans l'Algarve (Portugal). C'est aussi le cas, même si l'influence d'autres approches s'y mêle, de certaines villes durement touchées par les crises industrielles et stigmatisées comme ingouvernables mais qui ont su rebondir, par exemple Liverpool (Royaume-Uni)

Partenariat local de Dundalk, Irlande

Cette ville de taille moyenne proche de la frontière avec l'Irlande du nord souffrait d'un taux de chômage structurel extrêmement élevé à la fin des années 1980. Le partenariat local de Dundalk a vu le jour en 1991, en même temps que onze autres partenariats-pilotes réunissant l'administration déconcentrée, les acteurs socio-économiques et les organisations de la société civile locale, avec l'appui des fonds structurels européens pour «l'objectif 1». Au fil du temps, il est devenu une plateforme innovante de mise en œuvre au plan local des politiques nationales économiques et sociales, dans un contexte caractérisé par un faible niveau de décentralisation. Ce modèle a permis de soutenir la création et développement de petites entreprises, les services aux chômeurs, le développement du tissu social, les programmes préventifs d'accès à l'éducation ainsi que les projets d'infrastructure et d'environnement. Les entreprises qui ont participé à ces partenariats en Irlande sont aujourd'hui des structures stables, ancrées dans leur environnement local. Elles sont les bénéficiaires privilégiées du Programme d'inclusion sociale de développement local (LDSIP), financé par les pouvoirs publics.

ou Leipzig (Allemagne) pour laquelle l'expression «ville en rétrécissement» avait été inventée.

En résumé, les experts reconnaissent au développement local une valeur ajoutée significative dans la mesure où il permet de comprendre les nou-

veaux schémas de développement, de résoudre les problèmes de développement qui se posent à une petite échelle, d'améliorer la gouvernance, de rendre plus effective la politique de cohésion et de promouvoir la coopération entre les territoires.

Quelles leçons peut-on tirer des meilleures politiques de soutien?

Les conditions-clés du succès

Pour les chercheurs, «l'invention» du développement local, comme on le dit pour la découverte d'un trésor, s'est accompagnée de deux questions : Pourquoi là et pas ailleurs ? Comment étendre ce phénomène quasi-spontané ?

Les réponses se trouvent dans une abondante littérature comparative sur les facteurs de succès des projets et sur le contenu optimal d'une politique de soutien et de généralisation (mainstreaming). Elle a inspiré les nombreux programmes européens ou nationaux, qui sont venus à leur tour alimenter la réflexion scientifique.

Forts d'un tel échange entre recherche et pratique, les experts s'accordent aujourd'hui sur les caractéristiques idéales d'un cadre propice ou d'une politique d'encouragement au développement local. Il ou elle doit :

- définir clairement les objectifs visés en fonction du territoire concerné ;
- répartir les tâches de manière équitable entre les niveaux de gouvernance et les parties prenantes ;
- assurer aux populations locales et aux porteurs de projets un appui méthodologique et technique.

Pour un groupe, un projet ou un territoire donné, le succès ne viendra que s'il peut compter sur plusieurs facteurs : des ressources humaines mobilisables, une structure d'appui dédiée qui lui donnera les moyens d'agir et d'acquérir des compétences, des instruments financiers spécifiques, des attitudes de coopération et l'existence d'un climat de confiance, un partenariat large multisectoriel, des acteurs et des responsables politiques engagés et enfin, une division claire du travail entre les partenaires.

Bien qu'elle paraisse hétéroclite et abstraite, une telle liste se retrouve presque intégralement – mais uniquement aujourd'hui – dans les règlements qui définissent l'axe 4 LEADER du FEADER (Fonds Européen Agricole de Développement Rural) et l'axe 4 FARNET du FEP (Fonds Européen pour la Pêche) pour la période 2007-2013.

Une difficile généralisation

La généralisation du développement local, autrement dit le passage du prototype à la production en série, ou encore l'augmentation de la taille des initiatives de développement local, leur multiplication et la standardisation de la méthode, n'ont cessé de préoccuper les chercheurs comme les gestionnaires de programmes.

En vingt ans, les tentatives n'ont pas manqué mais se sont révélées décevantes. On peut considérer que les Pactes territoriaux pour l'emploi lancés en 1997 pour redynamiser les programmes de développement régional ont constitué à la fois la plus vaste opération de généralisation de l'approche et la plus complète. Mobilisant 1,6 milliards € dont 480 millions des trois fonds structurels (FEDER, FSE, FEOGA-Orientation) pendant deux ans, ils ont permis notamment de créer 54 400 emplois. Toutefois, l'option qui était offerte dans le menu des programmes de développement régional à partir de 2000 n'a généralement pas été choisie par les Etats membres et les Pactes n'ont pas donné lieu à un vaste mouvement de diffusion même s'ils sont encore présents dans les programmes autrichiens.

Parfois les régions et les Etats membres se sont approprié les programmes lancés précédemment au niveau européen, par exemple sous la forme

de programmes de développement rural (Proder au Portugal et en Espagne, POMO en Finlande) ou de partenariats de zone (Irlande). En France, la création des Pays et des contrats de Pays participaient de cette même démarche. Mais au bout d'un certain nombre d'années, une certaine lassitude s'est manifestée; un affaiblissement de la méthode et une tendance à privilégier la gestion au détriment de l'innovation sont apparus.

Lors des deux dernières programmations (2000-2006 et 2007-2013), du fait de la suppression des actions innovatrices et de certains programmes d'initiative communautaire, l'Union européenne a cherché à rétrocéder aux niveaux national et régional le soutien au développement local. Selon la plupart des experts, cet essai s'est soldé par un échec, avec une dilution du concept, une perte de visibilité et un amoindrissement des interventions, tant pour les zones urbaines (URBAN) que pour l'emploi et l'inclusion sociale (EQUAL).

Cserehát, microrégion frontalière de Hongrie

La région de Cserehát est l'une des zones rurales les plus en retard de Hongrie. Elle se situe au nord-est du pays et s'étend de l'autre côté de la frontière slovaque. La région compte 116 villages et une population totale d'environ 100.000 habitants.

Le programme «Cserehát» a été lancé en novembre 2005 par le centre régional du PNUD (Programme des Nations-Unies pour le Développement) dans le cadre d'une convention signée avec le gouvernement hongrois. Il a consisté en un accompagnement personnalisé pour soutenir l'émergence de projets locaux de petite échelle. Le développement local a lieu avant tout ici à l'échelle du bassin de vie, en visant le développement du capital social.

Dès 2007, les principaux acteurs locaux ont participé à l'élaboration du plan de développement et à la recherche de subventions auprès du programme LEADER+, du Fonds norvégien, des programmes de l'OFA (agence nationale pour l'emploi) tels que «Pour un village plus vivable», ainsi que des programmes européens soutenus par le FEDER et le FSE.

Quel avenir pour le développement local ?

Un contexte de crise paradoxalement favorable

Paradoxalement, la crise crée un appel d'air qui pourrait bien être profitable au développement local. D'ores et déjà, les crises immobilière et bancaire ont fait progresser substantiellement dans le débat public les idées relatives à la prise en compte du bien-être et de l'état de l'environnement dans le calcul de la richesse des nations. Elle a également révélé, une nouvelle fois, la marginalité économique durable des territoires éloignés de la globalisation. Les propositions relatives à la

mise en place d'indicateurs plus avancés que ceux du PNUD et à une analyse plus poussée des externalités négatives des agglomérations se sont multipliées récemment. Si ces instruments entraient en vigueur, ils constitueraient le socle solide qui faisait jusqu'à présent défaut, pour discuter des mérites et des inconvénients d'une économie de proximité et d'une relocalisation des activités productives dans certaines régions. La légitimité politique et scientifique du développement local pourrait alors commencer à se construire.

Bien que piètre candidat à la standardisation et à la systématisation, le développement local continue de produire les mêmes effets positifs qui lui avaient valu sa notoriété en période de crise et de fort chômage. C'est sûrement une piste qui ne doit pas être négligée pour aider à la redynamisation des régions ou des villes durement touchées par la crise, quelle que soit l'ancienneté de leur appartenance à l'Union européenne. A ceci s'ajoute la permanence des problèmes dans les pays d'Europe centrale et orientale qui ne peuvent être résolus par l'accent mis sur l'innovation et la technologie et qui sont assez similaires à ceux rencontrés dans les années 1980-1990 dans les zones rurales enclavées et les quartiers déshérités des Etats membres de l'Europe des Quinze.

Au cours des trois dernières décennies, le développement local a montré une capacité remarquable d'adaptation contextuelle; cette faculté pourrait être aujourd'hui utilement sollicitée pour faire face aux nouveaux défis environnementaux, énergétiques, démographiques et technologiques.

Enfin, dans un contexte où les financements publics vont être de plus en plus contraints, une approche faiblement consommatrice de crédits, même si elle est fortement exigeante en ressources humaines, peut assurément être attractive. Et ce d'autant plus qu'il est généralement admis que le développement local est un instrument qui renforce l'efficacité et l'efficience des interventions publiques en général, des fonds structurels européens en particulier.

Un instrument pour faciliter l'entrée dans un nouveau cycle économique

Les pronostics sur l'ampleur et la forme de la reprise sur le continent européen restent prudents. Toutefois, avec la stratégie Europe 2020 lancée au printemps dernier, l'Union européenne a déjà posé quelques jalons pour le développement économique et social de la prochaine décennie, où le soutien au développement local pourrait avoir sa place.

L'accent mis sur la diffusion des technologies de l'information et de la communication dans Europe 2020 peut accélérer la concrétisation de deux pistes prometteuses pour le développement local. Premièrement, en permettant l'agrégation au plan mondial des demandes très marginales quantitativement et l'allongement de la durée de vie de l'offre, Internet déplace les seuils de rentabilité de manière très appréciable pour des produits et des services locaux. De plus, la possibilité d'interaction des consommateurs sur le contenu même de l'offre donne de nouvelles chances à des territoires enclavés et à leurs économies, notamment en matière touristique et culturelle.

Deuxièmement, dans un autre registre, le développement des communautés virtuelles semble susciter parmi certains jeunes internautes un nouvel élan pour le développement local à travers des initiatives dont la focalisation est géographique, telles que <http://www.fixmystreet.com/> ou www.la27eregion.fr/. Leurs sujets d'intérêt, leurs idées, leurs façons de travailler en font probablement une source de vitalité à ne pas négliger pour le renouvellement des acteurs et des méthodes du développement local.

Une piste, envisagée sous la forme d'une meilleure coordination des programmes existants au niveau européen pour soutenir le développement local et d'un encouragement plus fort pour les interventions du FEDER et du FSE sous forme d'une allocation minimale obligatoire dans les programmes de développement régional, assortie d'un appui méthodologique, paraît aujourd'hui la meilleure solution.

Un dernier argument, et non des moindres pour qui cherche à renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens européens à l'Union, doit être pris en compte. Un ensemble de mesures de soutien au développement local avoisinant 5% des fonds consacrés au développement territorial (FEDER, FSE, FEP, FEADER) serait susceptible de toucher un Européen sur deux et par là même, de donner à près de 250 millions de citoyens à voir comment l'UE peut aider des réalisations concrètes auxquels ils sont partie prenante■

Pour en savoir plus :

- Commission européenne, *Investir dans l'avenir de l'Europe, Cinquième rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale*, OPUE (2010)
- MOULAERT Frank et NUSSBAUMER Jacques, *La logique sociale du développement territorial*, Presses de l'université du Québec (2008)
- JOUEN Marjorie, KOLOSZ Katalin, PELLEGRIN, Jean-Pierre, RAMSDEN Peter, SZEGVARI Péter, CHAMBON, Nadège, *Cohesion policy support for local development: best practice and future options* (DG REGIO CCI n.2009.CE.16.O.AT.081) 2010
- JOUEN Marjorie «Le rôle et la place des facteurs endogènes dans le développement des territoires» in *Créativité et innovation dans les territoires* GODET Michel, DURANCE Philippe et MOUSLI Marc, CAE (2010)
- JOUEN Marjorie, *L'action de l'Union européenne en faveur des emplois d'initiative locale*, Notre Europe (2000)